



PROCES VERBAL
Assemblée Générale
du 9 Février 2024

Table des matières

ORDRE DU JOUR :	4
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2023 (Annexe 1) :	4
RAPPORT MORAL (Annexe 2)	4
<i>Epuisement du Président et de l'équipe dirigeante</i> :	4
Partenariat avec l'APSO & l'OMS pour le sport santé, sport sur ordonnance et sport et handicap :	5
<i>Bras de fer avec la fédération Française Handisport pour obtenir le label Handi Santé</i>	5
<i>Partenariat récent avec la commune de Lançon-Provence</i>	5
Label Handi'santé SPORT SANTE :	6
Le point sur les adhésions de La Vaillante :	7
RAPPORT D'ACTIVITES :	7
Les bénévoles :	7
Les activités évènementielles :	8
Les évènements de 2023	8
Les évènements de 2024	8
Les activités sportives :	9
• Nos créneaux sportifs hebdomadaires	9
• Les randonnées	9
• La pétanque :	10
• Deux projets en cours :	10
Nos compétiteurs :	10
• <i>Tennis de table</i> :	10
• <i>Cross adapté</i>	11
BILAN FINANCIER 2023 :	12
Les ressources associatives :	12
Les charges externes :	13
Le résultat de l'exercice :	13
BUDGET PREVISIONNEL 2024 :	13
FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS POUR 2024/2025 :	13
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
PRISE DE PAROLE DES INVITES :	15
Le Président de l'OMS ,	15
La Présidente du Comité Départemental handisport 13	15
M. BELIERES, Adjoint aux sports de la ville de Salon :	15

Sur 211 adhérents inscrits 172 personnes étaient présentes ou avaient donné procuration. Le quorum fixé au tiers des membres de l'association, est atteint.

La séance est ouverte à 18 H 30.

Il est à noter la présence de :

- **Mme Charlotte GONIN, Attachée parlementaire représente M. Jean-Marc ZULESI, Député de la 8^{ème} circonscription des BDR Permanence parlementaire, qui n'a pas pu se libérer,**

- **M. Jean-Pierre BELIERES, Adjoint au Maire délégué aux sports.**

- **Mme DELEUZE-LUCCHINI, Présidente de Comité Départemental Handisport 13 est présente en son nom propre et représente également M. Bernard TASSARO, Président du Comité régional Handisport PACA absent excusé,**

- **M. Arnaud CAUGNANT, Président de l'OMS et représente M. Christophe AGIUS, Directeur, absent excusé,**

- **Mme Scarlet GIULIANO, Présidente du Comité Départemental 13 du Sport Adapté,**

- **Mme Evelyne LETEMPLIER-DILONARDO, de l'AGAPEI 13 et les Papillons Blancs est présente en son nom propre et représente M. Jean-Louis BARLERIN, Président de l'AGAPEI 13,**

- **Dominique LORIENT, Président de La Vaillante,**

- **Chantal GALLI, Secrétaire et Secrétaire de séance.**

- D'autres membres du Conseil d'Administration et du bureau sont également présents dans la salle.

Sont excusé(e)s :

- **Mme Julie ARIAS, Maire de Lançon de Provence,**

- **Mme Geneviève PETER, Présidente des Papillons blancs,**

- **M. David YTIER, adjoint au maire de Salon de Provence,**

- **Mme Sophie MERCIER, Conseillère municipale, Accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité,**

- **Mme Danielle MALLARD, Ancienne Conseillère municipale de Salon, Soutien aux associations caritatives (présente dans la salle), absente excusée.**

- **Mme Virginie VIOLA, Adjointe au Maire de Lançon de Provence**

ORDRE DU JOUR :

- ✦ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 Février 2023
- ✦ Rapport moral
- ✦ Affiliation à une nouvelle fédération concernant le sport santé bien-être
- ✦ Nos licenciés
- ✦ Rapport d'activité
- ✦ Bilan financier de l'année civile 2023
- ✦ Budget prévisionnel pour 2024
- ✦ Fixation du montant de la cotisation pour la saison 2024-2025
- ✦ Conseil d'Administration
- ✦ Questions diverses
- ✦ Prise de parole des invités

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2023 (Annexe 1) :

Ce document ayant été joint à la convocation afin que tous les membres puissent en prendre connaissance, **le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 Février 2023 est approuvé à l'unanimité des votants.**

RAPPORT MORAL (Annexe 2) :

Dominique LORIENT donne lecture de son 6^{ème} rapport moral en qualité de Président et rappelle que, comme l'année dernière, l'assemblée générale de La Vaillante se tiendra désormais en début d'année civile. Ce rassemblement de l'ensemble des adhérents a pour but de faire le bilan des activités et des manifestations de la saison passée et de leur donner la parole pour exprimer leurs remarques et/ou leurs attentes. Il les remercie tous sincèrement de leur présence.

Il expose le déroulé de la réunion et remercie publiquement nos élus et toutes les personnes qui participent au rayonnement de notre association

Epuisement du Président et de l'équipe dirigeante :

Le Président réitère une nouvelle fois son épuisement et celui de l'équipe dirigeante par manque de bénévoles impliqués et disponibles pour gérer La Vaillante au quotidien. Il est obligé aujourd'hui avec une équipe restreinte de s'occuper de tâches administratives, comptables et informatiques chronophages qui ne correspondent pas vraiment aux prérogatives de son mandat de président et d'éducateur sportif spécialisé. L'équipe dirigeante a un besoin urgent de bénévoles actifs et compétents nécessaires au bon fonctionnement de notre association.

Faute de quoi, il est prévu de faire appel à un salarié disposant de compétences administratives, comptables d'une part et d'un cursus d'encadrant sportif pour un contrat de 30 heures par semaine. Si cette démarche n'aboutit pas, Dominique LORIENT annonce qu'il ne

renouvellera pas son mandat de président lors des élections du Conseil d'Administration de 2025. Quel devenir alors pour la Vaillante ???

Partenariat avec l'APSO & l'OMS pour le sport santé, sport sur ordonnance et sport et handicap :

La Vaillante en partenariat avec l'APSO et l'OMS accueille 8 à 10 personnes relevant du sport sur ordonnance sur nos cours d'aquagym. Malheureusement nous ne pouvons en accueillir davantage car ce groupe s'ajoute déjà à nos adhérents en situation de handicap. Depuis plus de 5 ans, il sollicite en vain nos élus pour obtenir un allongement de notre créneau de 45 mn ou 1 heure pour élargir à un plus grand nombre, cette activité d'aquagym indispensable pour ce public en demande d'activités physiques adaptées. Un créneau de 3 heures consécutives le samedi de 9h00 à 12h00 serait, à son sens, indispensable pour une bonne prise en charge de ce type de public en constante augmentation.

En 2023, La Vaillante c'est aussi une mise à disposition totalement gratuite de ses éducateurs sportifs diplômés et de ses bénévoles, sur les dispositifs sport et handicap et sport sur ordonnance

Bras de fer avec la fédération Française Handisport pour obtenir le label Handi Santé

Alors, que La Vaillante propose du sport santé depuis plus de 10 ans, nous n'arrivons pas à obtenir la reconnaissance de notre fédération par la délivrance du label Handi Santé. En effet, bien que nos éducateurs spécialisés soient formés pour cette activité, la fédération demande en plus une formation fédérale payante et assez longue, non adaptée aux bénévoles que nous sommes. Le Président envisage donc de se tourner vers d'autres fédérations sportives pour obtenir ce label telle que la Fédération Française Sports pour Tous par exemple.

Partenariat récent avec la commune de Lançon-Provence

Depuis 2022, La Vaillante tisse des liens nouveaux avec les services sociaux et les élus de Lançon-Provence et envisage donc d'organiser le Challenge Sylvestre 2025 réunissant plus de 180 personnes, en partenariat avec leur club de pétanque.

Merci à cette municipalité pour son aide financière. En effet, Lançon occupe la seconde place après Salon en nombre de licenciés à La Vaillante.

Le Président conclut son rapport moral par la citation du philosophe français Maurice Blondel qui est d'actualité « L'avenir ne se prévoit pas ; il se prépare ! » et remercie l'assistance pour son attention.

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants.

Label Handi'santé SPORT SANTE :

Le HANDI SPORT SANTE s'adresse à des publics porteurs d'une maladie chronique, en situation de handicap ou non, souhaitant bénéficier des apports positifs de l'activité physique.

Depuis 5 ans, La Vaillante est partenaire de l'Association Sport sur Ordonnance gérée par l'OMS de Salon. Nous accueillons un public tel que défini ci-dessus et dans les règles imposées par la FFH.

Détenir ce label est important pour La Vaillante permettrait de :

- Valoriser notre association et nous donner la reconnaissance de nos actions dans le cadre du Sport Santé.
- D'obtenir des subventions indispensables pour continuer à développer cette activité
- De licencier de nouveaux adhérents

La FFH refuse de nous donner ce label. En effet, pour obtenir le label "Handi-Santé" de la Fédération Handisport, l'encadrant sportif doit valider des modules et des formations fédérales d'une durée de 4 jours et qui sont payantes.

Or, La Vaillante dispose de 3 éducateurs sportifs, diplômés et habilités pour accueillir des adhérents relevant du sport sur ordonnance respectant les critères de qualification imposés par le décret ministériel. De plus, afin de permettre une prise en charge conforme aux prescriptions médicales, nos éducateurs suivent régulièrement des formations sur des thématiques spécifiques au sport sur ordonnance. Ils sont également présents aux journées d'évaluations initiales, intermédiaires et finales.

Après avoir discuté avec d'autres fédérations et en avoir débattu en Conseil d'Administration, nous soumettons au vote de cette Assemblée Générale l'autorisation pour La Vaillante de s'affilier à une 3^{ème} fédération qui serait favorable à l'attribution du label Sport Santé compte-tenu des qualifications et des pratiques de ses éducateurs.

Cette proposition est adoptée avec une abstention.

Mme DELEUZE, Présidente du Comité Départemental Handisport 13 prend la parole pour répondre au Président : La formation exigée se compose d'un premier module « handiform » (4 jours moins chères pour les bénévoles), d'une évaluation de fin de stage et d'un projet à monter et à présenter. Un 2^{ème} module porte sur la santé pour le sport sur ordonnance, mais peu de personnes vont jusque-là. Il faut obtenir au moins le 1^{er} module pour prétendre au label. Elle-même l'a suivi et elle reconnaît qu'elle la trouvait très attractif et en a retiré un bénéfice notamment en connaissance des spécificités des pathologies. Ça mériterait que Dominique ou l'un des éducateurs fasse cette formation, mais elle respecte sa position.

Dominique comprend que la FFH le demande pour ses salariés mais lui reproche qu'on puisse également l'exiger pour des bénévoles disposant déjà d'une formation et d'une expérience solides.

Le point sur les adhésions de La Vaillante :

Le Président fait le point sur les adhésions et la répartition des licences de La Vaillante. Pour cette saison, La Vaillante compte 211 adhérents : 5 cartes membres, 41 licenciés FFH et 165 licenciés FFSA. On note une nette progression des licenciés FFH et une augmentation notoire des adhérents FFSA.

Quant à la ventilation des licences, on compte : 2 licences de compétition, 38 de loisir, 4 de sport santé et 1 de cadre pour la FFH ; 2 licences de compétition, 157 de loisir et 6 de dirigeant ou bénévole pour la FFSA.

Si l'on considère le diagramme des licenciés par tranche d'âge, il est à noter une certaine constance mais il est à déplorer une très faible adhésion des jeunes de moins de 19 ans.

Quant à la répartition des licenciés FFSA, on constate une légère augmentation des « individuels » et une progression de 50 % d'inscrits pour le foyer « Lou Calen » pour 2023.

La domiciliation des adhérents de La Vaillante montre un fort pourcentage pour les communes de Salon, Lançon et Velaux qui se classent dans le top 3. Les autres membres sont originaires de 17 autres villes du département des BDR.

RAPPORT D'ACTIVITES :

Le Président et la secrétaire présentent conjointement le rapport d'activité sous forme de planches agrémentées de photos projetées sur écran.

Les bénévoles :

Sans eux, notre association n'existerait pas, un grand merci à eux.

- 8 membres de notre association ont été mis à l'honneur le 9 décembre 2023 à la mairie de Salon de Provence où la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif leur a été remise. Il s'agit de François DILONARDO, Chantal GALLI, Laurette MIANE, Patrick MUHL, Marie-Ange NIZOU, Pascale PEYROL, ainsi que Jonathan HAMMOU et Roselyne NOGUERA absents à la cérémonie.
- La Vaillante remercie Pascale pour son implication dans les manifestations et la gestion administrative et comptable de notre association et la déclare bénévole 2023 et Marie-Ange NIZOU, Vice-Présidente, lui remet un chèque cadeau en la remerciant chaleureusement car sans elle il n'y aurait plus de permanence hebdomadaire du bureau.

➤ Zoom sur Jonathan HAMOU :

Gravement blessé en 2012, Jonathan est un exemple pour tous. Sportif de haut niveau en Handisport dans la pratique de snowboard et du taekwondo, Vice-président de La Vaillante, Diplômé Educateur sportif, Investi au sein de l'OMS, plus particulièrement dans le domaine du handicap.

En septembre 2023, il rejoint le conseil municipal de Salon de Provence en charge des relations avec le conseil municipal junior.

Ses compétences, sa disponibilité, sa bonne humeur et sa convivialité en font un compagnon de route très apprécié.

➤ La Vaillante mise à l'honneur :

Pour la saison 2022/2023, La Vaillante a reçu une nouvelle fois le label OMS Handi de Salon de Provence. Créé par l'OMS Salon de Provence, ce label récompense les associations ouvertes aux personnes en situation de handicap et les met en lumière

Les activités évènementielles :

Les évènements de 2023 :

- ❖ Participation au Répit des familles organisé par l'OMS le 04 février 2023.
- ❖ Challenge R. SYLVESTRE le 23 mai 2023 : Une belle remise des prix orchestrée par notre président. Le Comité Départemental de Boules des Bouches-du-Rhône de, Danielle MALLART, conseillère municipale en charge entre autres du soutien aux associations caritatives et Sophie Mercier, conseillère municipale en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et accessibilité étaient présents.
- ❖ Participation de La Vaillante à la journée de l'inclusion organisée par Pile & Face ludothèque le 11 octobre 2023 : Merci à Sylvie FAIVRE, notre précédente Présidente, qui est venue partager avec les enfants. Merci à Bernard qui a fait découvrir aux enfants le basket fauteuil

Les événements de 2024 :

- ❖ Challenge Sylvestre et 40^{ème} anniversaire de La Vaillante : Il y a 40 ans, ROGER SYLVESTRE fondait l'Association Sportive des Handicapés Physiques LA VAILLANTE dont il est resté le Président jusqu'à son décès en 1988. Pour fêter cet anniversaire, LA VAILLANTE organisera le 24 mai 2024, de 14 h à 17h le challenge Sylvestre de pétanque au boulodrome municipal de Salon en partenariat avec la boule de l'Elysée, qui sera suivi d'un repas et d'une soirée animée à l'espace TRENET à partir de 18 heures.

Les activités sportives :

• Nos créneaux sportifs hebdomadaires :

- **Musculation :** Mardi de 14h à 16h et Jeudi de 14h à 16h au Gymnase des Bressons - Rue Boissgelin. Participation en moyenne de 10 licenciés. Possibilité de participer à d'autres créneaux en dehors de la vaillante.
- **Tennis de Table :** Lundi de 14h à 17h et Samedi de 9h30 à 10h45 à la Salle Caumette - Parking Carrefour Market - Les Canourgues. Participation en moyenne de 10 licenciés, d'une dizaine de personnes de l'APSO et des personnes du CCAS tous les lundis de 14h à 15h, encadrées par Jean-Philippe PONZO.
- **Aquagym :** Samedi de 10h à 11h à la Piscine des Canourgues - Avenue du Dauphiné. Participation en moyenne de 15 licenciés et de 5 personnes de l'APSO. Séances encadrées par Elisabeth DUSOLLE dit « Babeth » et Dominique LORIENT.

Babeth prend la parole : l'objectif vise à améliorer le bien-être physique et psychique des adhérents. Il est proposé des séances sur mesure pour les adolescents et les adultes et pour le sport sur ordonnance des exercices adaptés qui se terminent par un moment de détente et de convivialité. Elle souligne qu'on enregistre une demande croissante et que ce créneau est largement insuffisant. Il serait souhaitable d'étendre ce créneau pour répondre à leurs besoins.

- **Natation :** Samedi de 11h à 12h à la Piscine des Canourgues - Avenue du Dauphiné. Participation en moyenne de 22 licenciés.
Jean-Philippe Dominique et Mickael sont rejoints maintenant par Babeth en qualité de maître-nageur sur le créneau de natation pour faire progresser nos adhérents de Bois joli par exemple.
Jean-Philippe souligne que l'appareil de mise à l'eau est vieillissant et difficile d'utilisation. Pour la piscine du centre-ville, il faudrait que l'appareil de mise à l'eau reste en place en permanence mais c'est compliqué car le public de la piscine ne respecte pas le matériel.

• Les randonnées :

- Petites randonnées : parcours de 5 kms pour une durée de 3 H
- Grandes randonnées : parcours de 9 à 15 kms pour une durée de 6 H

Ces randos ont lieu toutes les 3 semaines. Participation :

- ✓ Petites randonnées : une moyenne de 15 personnes
- ✓ Grandes randonnées : une moyenne de 10 personnes

Des personnes de l'APSO viennent rejoindre nos licenciés.

Julien MARTEL programme et propose les lieux de randonnées puis effectue les reconnaissances, accompagné de Guy MIANE, Gisèle ROUSSEAU et Lucien BALESTRIERI. Chantal GALLI prépare la fiche d'information pour chaque randonnée et Dominique LORIENT se charge de la diffuser à tous les adhérents de La Vaillante.

Le Président déplore l'absence des membres de l'AGAPEI. Sa présidente répond qu'ils vont reprendre cette activité mais uniquement au sein de leur structure, mais rien n'empêche les membres de La Vaillante habilités de se joindre à eux.

- **La pétanque :**

A l'initiative de Didier LAUZE, l'activité PETANQUE a débuté fin 2023. Elle est ouverte à tous les licenciés de La Vaillante. Elle se tient tous les lundis de 14 à 16 h au boulodrome municipal de Salon, sur 2 terrains que nous met à disposition la Boule de l'Elysée. Cette activité est encadrée par Ahmed MADANI, plusieurs fois champion de France, région et département. Aujourd'hui, seule une dizaine de personnes des foyers Mon Village et Lou Calen y participe.

A la question : est-ce que les licenciés FFH de La Vaillante peuvent y participer ? La réponse est oui tout le monde peut venir.

- **Deux projets en cours :**

- Journée de démonstration en partenariat avec le club handi-boxe de La Fare les Oliviers. Didier Lauze à l'origine de ce projet explique que ce club a investi dans un ring gonflable et itinérant pouvant s'installer sur un terrain adapté dans les foyers de vie. Cette activité permet de se défouler et ça fait du bien. Plusieurs moniteurs de Lou Calen, Mon Village, l'IME sont intéressés. Ca représenterait un coût de 1450 € mais il a déjà obtenu l'accord du kiwanis pour financer 1000 € de ce projet.
- Journée découverte réservée aux adhérents FFH en partenariat avec le club de tir de Salon de Provence.

Nos compétiteurs :

- **Tennis de table :**

Patrick MUHL est le seul compétiteur de La Vaillante pour cette discipline.

- **Saison 2022/2023 :**

Critérium Fédéral :

1^{er} tour N2 Sud : 29 octobre 2022 à Bretenoux : Forfait pour raison médicale, Patrick redescend en inter-régions.

2^{ème} tour en Inter-régions Sud PACA : 07 janvier 2023 à la Seyne sur mer : Patrick gagne tous ses matchs, il monte en N2 Sud.

3^{ème} tour N2 Sud : 11 février 2023 à Romans sur Isère : Patrick fait premier de poule et termine 4^{ème} sur 24.

Championnat de France Elite par classe : du 27 au 29/05/2023 à Limoges : Patrick n'a pas été sélectionné.

Championnat de France Multi catégories : le 08 et 09 avril 2023 à Chambon Feugerolles : Patrick finit 8^{ème} sur 20.

➤ **Saison 2023/2024 :**

Critérium fédéral 1^{er} tour : 28 octobre 2023 à Dax : Patrick a gagné tous ses matches sauf 1. Il finit 5^{ème} sur 24.

Critérium fédéral 2^{ème} tour : 16 décembre 2023 à Niort : Patrick a gagné tous ses matches sauf 1. Il finit 8^{ème} sur 24.

Critérium fédéral 3^{ème} tour : 24 Février 2024 à Uchaux.

Championnat de France Elite : 18 & 19 Mai 2024 à Auch.

Championnat de France par équipe : du 22 & 23 Juin 2024 à Tours : Patrick jouera avec Bernard OLIVEROS du club Handisport aixois.

• **Cross adapté :**

Mohamed ETTAIB et Jérôme LAUZE sont nos deux compétiteurs

- ❑ Jérôme LAUZE a 30 ans. Il a la passion de la course depuis son adolescence. Sa catégorie : SENIOR masculin. Depuis 4 ans, il s'entraîne avec le Saint Cham Athlétic Club qui lui a permis d'atteindre un niveau national.

En dehors des courses du SCAC et des compétitions, il participe aux 9 courses organisées par l'association Challenge Terre de Mistral. (11 courses en 2024)

En 2023, pour l'ensemble de ces courses (sauf 1 car forfait), il termine 60^{ème} sur plus de 3000 coureurs et 7^{ème} dans sa catégorie.

Ses résultats :

- Il devient champion départemental des BdR dans sa catégorie le 16 novembre 2022 à La Fare les Oliviers.
- Finit 19^{ème} sur 41 au Championnat de France à Brindas (Parcours de 5 kms) le 7 mars 2023
- Il confirme son titre de champion départemental des BDR dans sa catégorie à La Fare les Oliviers 15 novembre 2023 (parcours de 4 kms).
- Il fait forfait au Championnat régional à OPIO, le 13 janvier 2024.
- Il ne pourra pas participer au Championnat de France à Cholet prévu du 01 au 03 mars 2024.

- ❑ Mohamed ETTAIB dit Momo a 20 ans, lui aussi est un passionné de cross : il voudrait faire toutes les courses. Il court dans la catégorie ESPOIR masculin. Il s'entraîne depuis 2 ans avec le Saint Cham Athlétic Club.

En dehors des courses du SCAC et des compétitions, il participe aux 9 courses organisées par l'association Challenge Terre de Mistral.

En 2023, pour l'ensemble de ces courses il termine 2^{ème} dans sa catégorie.

Ses résultats :

- Pour sa première participation, il devient champion départemental des B-d-R dans sa catégorie le 15 novembre 2023 à La Fare les Oliviers (parcours de 3 kms).
- Il devient champion régional dans sa catégorie le 13 janvier 2024 à OPIO (parcours de 4 kms).
- Il va participer au Championnat de France à Cholet prévu du 01 au 03 mars 2024.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

BILAN FINANCIER 2023 :

Les ressources associatives :

Subventions reçues :

- Mairie de Lançon : 500 €
- Mairie de Salon : 8 300 €
- Conseil départemental : 5.400 €
- DRAJES : 1 000 €
- PASS'SPORT : 50 €

Avec un montant total de 15 250 € les subventions obtenues présentent une diminution de 25 % par rapport à 2022.

Cotisations des adhérents :

- FFH : 1.800 €
- FFSA : 3.525 €
- Carte membre : 135 €
- FFH : Sport et Santé : 300 €

Avec 5 760 € le montant des cotisations est également en baisse de 3 %.

Avec un total de 21 010 €, on note une diminution de 20 % de nos ressources alors qu'elles affichaient une augmentation de 20 % en 2022.

Les charges externes :

L'augmentation des dépenses en petites fournitures s'explique par l'achat des sacs à dos pour le challenge et le coût des médailles.

La nette diminution du poste « déplacements hébergement » est liée au départ des compétiteurs du bowling par équipe.

En résumé, avec un total de dépenses de 11 892 €, on note que celles-ci ont été divisées par 3 par rapport à 2022 (achat des joëlettes).

Le résultat de l'exercice :

Le résultat comptable est excédentaire de 9 941 €.

Le bilan financier 2023 est adopté à l'unanimité des votants.

BUDGET PREVISIONNEL 2024 :

Les dépenses à venir sont estimées à 29 820 € en équilibre avec le montant des recettes.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des votants. Merci de votre confiance.

FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS POUR 2024/2025 :

Le montant de la licence FFH est de 50 € pour le loisir et 100 € pour les compétitions. Il est de 45 € pour les licences FFSA loisir ou compétition, de 15 € pour les cartes membre et de 120 € pour le sport et santé.

Les membres du Conseil d'Administration ont décidé de ne pas augmenter le prix des licences FFH pour 2024 afin de rendre le sport accessible au plus grand nombre car on sait que les personnes en situation de Handicap ont peu de revenus. On fait du social d'où le montant assez bas de nos cotisations.

Il faut savoir que compte-tenu de la modestie du montant de nos cotisations, La Vaillante n'en récolte qu'une faible part puisqu'elle reverse le coût de la licence aux fédérations françaises de sport.

La décision de maintenir le prix des adhésions pour 2024/2025 est approuvée à l'unanimité des votants. 1 abstention.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration est constitué des membres suivants :

- Lucien BALESTRIERI
- Pascale BALESTRIERI
- Marie-Pierre BUONO
- Claude CARBONI
- Mickaël DUPONT
- Chantal GALLI
- Jonathan HAMOU
- Dominique LORIENT
- Laurette MIANE
- Karim MOKEDDEM
- Patrick MUHL
- Marie-Ange NIZOU
- Roselyne NOGUERA
- Pascale PEYROL
- Bachir STAALI

- ❖ Nouvelle candidature : Didier LAUZE. Il faut savoir qu'il œuvre déjà depuis un an au sein du Conseil d'Administration en qualité de membre coopté. Il est notre référent FFSA et comme on peut le constater, il est déjà très actif. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.
- ❖ Aurélie COLOMBET dépose une candidature spontanée car elle a de nombreuses idées qu'elle voudrait bien proposer et les mettre en œuvre : Toute nouvelle proposition et ouverture sont bonnes à prendre à condition que leur mise en œuvre soit organisée et réalisée par la personne qui les propose car en l'état, l'équipe dirigeante de La Vaillante ne peut plus assumer une nouvelle surcharge de travail. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Comme nous vous le disons à chaque Assemblée Générale :

- ❖ Nous avons besoin de vos compétences administratives, comptables, informatique pour la gestion courante de l'association.
- ❖ Nous avons besoin de votre temps pour animer, accompagner les différentes manifestations.

Il est rappelé que tous les événements et toutes les informations relatives à notre association La Vaillante sont accessibles sur son FaceBook et son site internet : www.lavaillantesalon.com.

Le président donne la parole aux présents : personne ne souhaite s'exprimer.

Avant de donner la parole aux invités, la secrétaire de séance remercie Sylvie RAGUENEAU pour l'excellent travail qu'elle a accompli en réalisant ce diaporama malgré son éloignement géographique. Voilà un exemple de bénévolat constant.

PRISE DE PAROLE DES INVITES :

Le Président de l'OMS,

Pour revenir sur la température de l'eau de la piscine c'est un débat récurrent, toutefois celle de l'eau des douches est correcte. Il dit « Bravo pour la présentation bien qu'un peu longue ». Il constate de nombreux débats qui devraient soulager le sentiment de solitude du Président. Pour en revenir sur les besoins des adhérents de l'APSO et du sport santé, il faut savoir qu'il s'agit d'une pratique passagère devant évoluer et permettant d'accéder à d'autres structures.

La Présidente du Comité Départemental handisport 13 :

Il est clair que les associations ont besoin de bénévoles mais il n'y aura pas d'avenir sans professionnalisation. Il est possible de faire appel à un vacataire ou à un intérimaire contre une petite rémunération. Il existe des subventions au niveau du département ou de la municipalité qui pourrait aider à le financer. Par ailleurs, le CDH 13 propose des subventions sur des projets précis en adéquation avec le projet national, régional ou départemental. Il est possible de demander l'aide du coordinateur pour monter ces dossiers (fin mars avril pour les clubs).

M. BELIERES, Adjoint aux sports de la ville de Salon :

Il se fait le porte-parole de Sophie MERCIER pour rappeler que la semaine de l'inclusion aura lieu en début septembre et que La Vaillante est invitée à y participer. Quant à la question sur l'élargissement du créneau piscine, il est compliqué de satisfaire tout le monde car la commune ne dispose que d'un bassin. On peut privilégier un public mais ce sera au détriment d'autres. Le président de l'OMS annonce qu'une réunion est prévue dans quinze jours pour tous les utilisateurs de la piscine afin de recueillir leurs idées, leurs reproches et d'essayer de trouver des solutions.

§§§§§§§§

Le Président remercie les adhérents de leur participation et clôture la séance à 20 h 12.

Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire :



Chantal GALLI

Le Président :



Dominique LORIENT